



Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires non adressés et de supports de presse régionale gratuite.

1^{er} et - (ou) 2^{ème} (*) semestre 2019.

DECLARATION / RELEVÉ

EDITEUR RESPONSABLE

Je soussigné(e) :représentant la sociétéet agissant en qualité de

Domicilié(e) rue.....n°bte.....Code postal..... Localité

n° téléphone :/.....n° de fax :/.....

Adresse d'expédition des avertissements extraits de rôle si autre que ci-dessus :
.....
.....
.....

Déclare sur l'honneur :

- que des distributions à domicile de :
- feuilles ou cartes publicitaires (*)
 - catalogues (*)
 - journaux (*)
 - échantillons (*)
 - presse gratuite (*)

Ont eu lieu ou auront lieu sur le territoire de la commune de Grez-Doiceau suivant le tableau repris au verso

* biffer la mention inutile

Semaine	Nombre d'exemplaires distribués	Poids de l'écrit publicitaire	Zones de distribution du code postal 1390	Nombre de Boîtes à desservir*	Tarifs		Semaine	Nombre d'exemplaires distribués	Poids de l'écrit publicitaire
1			Grez	2184	de 0 à 10 gr.	0,0130 €	27		
2		Doiceau					28		
3		Gastuche			>10 →40 gr	0,0345 €	29		
4			Archennes	416			30		
5			Biez	330	>40 →225 gr	0,0520 €	31		
6			Bossut	732			32		
7			Gottechain			> à 225 gr.	0,0930 €	33	
8			Pécrot	669			34		
9			Néthen			Taux uniforme**	0,007 €	35	
10			TOTAL 4431	4431			36		
11			<i>*ni pub ni presse.</i>				37		
12			<i>Certifié sincère et véritable, le</i>				38		
13			<i>Signature</i>				39		
14			<u>RESERVE A L'ADMINISTRATION</u>				40		
15							41		
16							42		
17							43		
18							44		
19							45		
20							46		
21							47		
22							48		
23							49		
24							50		
25							51		
26							52		
TOTAL							TOTAL		

* Source : la Poste au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition

** Le taux uniforme s'applique à la presse régionale gratuite distribuant un minimum de 12 fois/an